



FORMATION INITIALE HABILITATIONS ELECTRIQUES

BE MANOEUVRES

Suivant la norme NF C 18-510

Public visé et pré-requis :

- Toute personne amenée à exécuter des opérations de manœuvres en basse tension
- Être âgé de 18 ans au minimum
- Savoir communiquer en Français (parler, lire et écrire)
- Le salarié doit être déclaré apte médicalement par le médecin du travail pour les risques auxquels il est exposé.

Objectifs pédagogiques : A l'issue de cette formation, les stagiaires doivent être capables de :

- De respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510
- D'exécuter en sécurité les opérations qui lui sont confié.

Modalités et moyens pédagogiques :

- Formation sur mesure organisée en intra (dans l'entreprise),
- Pédagogie active et participative individuel et en groupe
- Diaporamas d'animation et étude de vidéos
- Exercices pratiques de mise hors tension et/ou sous tension en sécurité après explication par le formateur

Moyens d'encadrement :

- Formateurs qualifiés en habilitation électrique

Durée : 2 jours soit 14 heures

Nbre de stagiaire : 2 à 6 personnes

Modalité d'accès : Selon nos plannings établis

Tarif : A partir de 650 € - Nous consulter pour un chiffrage précis

Moyens techniques et pédagogique mis à disposition :

- Théorie : - 1 salle équipée de tables, chaises, d'éclairage et chauffage, tableau ou paper-board, feutres et vidéo projecteur,
- Pratique : - exercices pratiques sur un équipement ou une installation BT

Méthode et suivi d'évaluation :

- Une évaluation formative sera effectuée tout au long de la formation sur l'évaluation des connaissances théoriques via un questionnaire et la réalisation de mise sous tension/hors tension d'un équipement de travail, encadré par un formateur qui en appréciera les résultats.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis :

- Attestation individuelle de fin de formation.
- Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur (durée de validité recommandée selon la NF C 18-510)

Périodicité : Valable 3 ans

Contenu : **SAVOIR ET SAVOIR-FAIRE**

Siège social : 2, rue Diderot – 30300 Beaucaire

Tél. : 04.66.59.49.67

SIRET : 488.815.622.00011 8559A E-mail : amt.formations@hotmail.fr

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 91 30 02620 30 auprès du Préfet de région Occitanie

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Enoncer les effets du courant électriques sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
 - Reconnaitre l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- citer les zones d'environnements et donner leurs limites
 - identifier les limites et les zones d'environnement
- décrire le principe d'une habilitation
 - lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- lister les prescriptions associées aux zones de travail
- citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
 - reconnaitre la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
 - S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

MODULE INTERVENTION BT DE REMPLACEMENT ET RACCORDEMENT – BS

- Citer les limites d'habilitation BE Manoeuvres (autorisation et interdiction, etc)
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
 - identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
 - respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique
 - rendre compte de son activité
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
 - Reconnaitre les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Citez les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
 - si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit pour une intervention non électrique
 - réaliser une consignation pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation)
 - réaliser une mise sous tension
- Enoncer la procédure de mise sous tension et/ou hors tension d'une installation ou d'un équipement de travail dans le cadre d'un fonctionnement normal
 - analyser les risques préalablement à chaque situation de travail
 - analyser les risques pour une situation sonnée et correspondant à l'habilitation visée

Nota : Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, de Protections auditives, gants de manutention...)

Accessibilité aux personnes handicapées : oui (sous réserve d'une étude de dossier)

V01/10.03.2020/JL